



Association Bagnolaise d'Information- ABI

Répertoire National des Associations N° W831002314

Membre Union Départementale pour la Sauvegarde Vie, Nature, Environnement-UDVN83

Affiliée France Nature Environnement

Agréée Protection Environnement Var

(Arrêtés préfectoraux 3/03/2009 et 27/11/2013)

Réunion publique d'information et de débats sur l'avenir
de la collecte et du traitement des déchets
Maison du temps libre de BAGNOLS-EN-FORET
22 octobre 2016

Le Président de l'ABI accueille René UGO, Maire de SEILLANS, Président de la Communauté de Communes du Pays de Fayence (CCPF) et Michel TOSAN Maire de BAGNOLS, Vice-président chargé de la gestion et de la valorisation des déchets.

Il rappelle les obligations concernant les biodéchets, l'engagement de la CCPF dans l'opération « zéro déchets-zéro gaspillage » et indique qu'une 1^{ère} rencontre avec les responsables de la CAVEM et du SMIDDEV a eu lieu sur le même thème il y a quelques jours. Elle sera suivie d'entretiens réguliers pour faire le point avec eux sur l'évolution de ce dossier, la prochaine réunion étant prévue début février.

Le Président UGO dresse un rapide historique de la gestion ancienne des déchets par le SMIDDEV avec une société privée et développe le projet en cours qui s'effectuera en gestion directe afin de mieux maîtriser le dispositif dont il a décrit les nombreuses et récentes avancées techniques. Il affirme chercher à maintenir les taxes au niveau actuel tout en cherchant le meilleur partenariat possible avec les usagers. Ceci répond à la nécessité pour la CCPF de prendre la responsabilité de la collecte et du traitement des déchets, laissant au privé celle des centres de tri et opérations de recyclage/valorisation.

Répondant à une question de la salle, Michel TOSAN affirme vouloir mettre en place une taxe incitative avec une part fixe et une part variable. Il précise toutefois qu'il faudra du temps car « le temps administratif est différent du temps civil » et décrit en détail le mécanisme technique en cause.

Il estime que potentiellement le prix spécifique de l'enfouissement, hors taxes et transport, au Balançon, pourrait diminuer de l'ordre de 50% dans ces conditions.

Des difficultés liées aux variations quantitatives et qualitatives de la collecte, en raison de la hausse de population en saison (+ 40%), complexifie la situation et sa gestion.



Association Bagnolaise d'Information- ABI

Répertoire National des Associations N° W831002314

Membre Union Départementale pour la Sauvegarde Vie, Nature, Environnement-UDVN83

Affiliée France Nature Environnement

Agréée Protection Environnement Var

(Arrêtés préfectoraux 3/03/2009 et 27/11/2013)

Différents intervenants estiment que les problèmes sont traités trop lentement et souhaitent doubler les approches incitatives par des actions plus coercitives.

Le projet de réouverture de l'ISDND à BAGNOLS concentre les inquiétudes des habitants de PUGET/ARGENS la Lieutenante, d'une grande partie des BAGNOLAIS et est l'objet de multiples interventions. M. TOSAN affirme que le statut de la future Société Publique Locale (SPL) garantira la qualité de l'environnement. Il devrait en être le Président. Seuls les déchets des collectivités qui en seront membres pourront y être « stockés » à BAGNOLS. Sans mettre en doute sa bonne foi, la salle s'interroge car elle craint une arrivée massive de déchets sur le site, compte tenu :

- des insuffisances en sites d'enfouissement du département et une possibilité que le préfet pourrait « passer en force » en cas de besoin ;
- de l'arrivée des déchets des villes de Cannes et de Grasse, dont le coût actuel pour la part enfouie est 4 fois plus élevé que pour nous, mais qui ont plusieurs autres filières légales de traitement ;
- de l'insuffisance du tri à la source des biodéchets qui pourtant peuvent être avantageusement compostés par la plus grande partie de la population ;
- parce que le site 4 serait opérationnel en 2018, bien avant la réalisation de l'usine multi filière préconisée par le projet de Plan de gestion et traitement des déchets ménagers du Var dont l'enquête publique a été close le 21 octobre.

Cependant, les odeurs risquant d'être dégagées par le site de BAGNOLS ont été qualifiées de « quasi nulles » par Monsieur TOSAN et les déchets stockés « d'ultimes, c'est beaucoup dire » par monsieur UGO. Tout cela a renforcé l'inquiétude des riverains qui ont compris depuis longtemps que des biodéchets mal triés, au détriment de leur valorisation, étaient à l'origine des odeurs incommodes.

Elus et habitants doivent impérativement rechercher des solutions en commun aux multiples problèmes posés par la gestion des déchets. Cela implique une confiance réciproque qui n'est pas encore pleinement installée, en partie dans les grandes agglomérations, mais aussi dans certains quartiers comme les Jamillot en CCPF.

Les élus représentants de la CCPF estiment enfin que des recrutements d'ambassadeurs de tri ne sont pas prioritaires compte-tenu du niveau élevé des



Association Bagnolaise d'Information- ABI

Répertoire National des Associations N° W831002314

Membre Union Départementale pour la Sauvegarde Vie, Nature, Environnement-UDVN83

Affiliée France Nature Environnement

Agréée Protection Environnement Var

(Arrêtés préfectoraux 3/03/2009 et 27/11/2013)

investissements nécessaires, effectués et envisagés, et moins contraignants pour l'avenir que d'autres solutions comme des contrats de programmes ciblés avec des associations. Ils sont également preneurs de réunions périodiques de concertations avec l'ABI en sa qualité d'agrée pour la protection de l'environnement du Var.

Le Président, William DUMONT

le Secrétaire, Joël HERVE